

Bretagne, Finistère  
Tréfléz  
Pointe d'Enez-Vihan , (devant) Roc'h Vran, Dunes de Keremma

## Ensemble fortifié (A 5), pointe d'Enez-Vihan, Dunes de Keremma (Tréfléz)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001364

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002, 2025

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : ensemble fortifié, blockhaus

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Réseau hydrographique : Baie de Goulven

Références cadastrales : AD, 228

### Historique

Aménagé par l'Allemagne nazie entre 1942 et 1944, cet ensemble fortifié constitue l'un des nombreux "nids de résistance" du Mur de l'Atlantique (*Atlantikwall*) en Bretagne.

L'objectif de cet ensemble fortifié est la défense de la plage de Keremma et de la grève de Goulven en cas de débarquement anglo-saxon (fonction de barrage). La garnison était composée d'une petite unité d'infanterie de l'armée de terre (*Heer*) qui a en charge la défense des côtes. Elle est dotée d'un canon antichar de 7,5 cm (ou 5 cm) de calibre, d'un mortier de forteresse de 5 cm de calibre et de plusieurs mitrailleuses.

Le dispositif défensif est complété par des obstacles de plage, un champ de mines (numéroté "Elorn II/74" et nommé "Edelweiss", plante à fleur blanche de montagne, disposé en deux sous-champs désignés "a" et "b" regroupant au total 182 engins de type S. Minen) et par un fossé antichar implanté dans les dunes à une distance d'environ 150 m du trait de côte. Deux champs de mines encadrent également l'ensemble fortifié à l'est (numéroté "Elorn II/30", sous-champ nommé "Eiche", chêne, composé de 1 126 engins de type S. Minen) et à l'ouest (numéroté "Elorn II/30", sous-champ nommé "Birke", bouleau, composé de 592 engins de type S. Minen).

Selon les archives allemandes, cet ensemble fortifié est tantôt numéroté "Av 5" ou "A 5". Le préfixe fait référence au groupe défensif côtier Lesneven - Aber Wrac'h qui s'étend de Plouescat à l'est à Landéda à l'ouest et qui comptait 1 135 constructions permanentes ou de campagne en juillet 1943.

Les ensembles fortifiés numérotés "A 1", "A 5", "A 6" et "A 8" sont achevés au 12 mars 1943 selon les plans allemands de minage, les autres ensembles fortifiés sont encore en construction à cette date (*im Bau*). Une station radiogoniométrique (*Funk-Peilstation*) est implantée dès octobre 1942 au sud-est de l'ensemble fortifié "A 5". Ce type de station quadripolaire permettait d'intercepter le trafic radio dans la Manche. Une seconde station radiogoniométrique est figurée à 700 m environ à l'ouest.

Au 1er juillet 1943, c'est la 343e division d'infanterie allemande - dont le poste de commandement est implanté à Landerneau - qui est en charge de ce secteur.

Cet ensemble fortifié est évacué sans combat le 8 août 1944. Plusieurs bunkers (les deux bunkers-abris notamment) semblent avoir été sabordés ou ont servi de "fourneau de déminage" après-guerre.

Selon le rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949), cet ensemble fortifié se composait d'une "casemate pour canon de 50 [mm] tirant vers l'ouest, trois positions de mortiers et quatre de mitrailleuse, un observatoire, un poste protégé de signalisation et six bunkers".

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1942 (daté par travaux historiques), 1943 (daté par travaux historiques), 1944 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Organisation Todt (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques)

## Description

Cet ensemble fortifié est implanté au centre des Dunes de Keremma, sur la pointe d'Enez-Vihan située face à Roc'h Vran. La force de construction ou résistance structurelle (*Baustärke*) des bunkers observés sur le terrain permet de les classer en deux grandes catégories :

- **construction de campagne renforcé en béton** (*verstärkt feldmässiger Ausbau in Beton*, abrégé en VF). Murs et dalle de couverture mesurent 1 m d'épaisseur sauf pour les *Tobruk*.

- un **bunker-abri de type VF 1b pour 6 hommes** (125 m<sup>3</sup> de béton) ;

- un **bunker-abri de type VF 2c pour 12 hommes** (175 m<sup>3</sup> de béton) ;

- un **bunker-abri-garage de type VF 5a pour un canon sur roue** (61 m<sup>3</sup>) ;

- un **bunker-poste d'observation et de tir de type 61a dit *Tobruk-Stand*** pour mortier de 5 cm (18 m<sup>3</sup>) ;

- trois bunkers-postes d'observation et de tir dits *Tobruk-Stand* de type 58c (11 m<sup>3</sup> x 3) ;

- **construction de campagne** (*Feldmässiger Ausbau*, abrégé en FA). Murs et dalle de couverture mesurent 40 cm d'épaisseur.

- un **bunker-poste d'observation et de tir couvert** : implanté en élévation à l'extrémité de la pointe, il a pu abriter un poste de transmission de signaux lumineux modulables (*Lichtsprechergerät*). De jour, ce système pouvait fonctionner jusqu'à 4 km de distance et la nuit, avec un filtre infrarouge, jusqu'à 3 km.

- un **bunker-casemate pour un canon antichar** (canon de défense d'atterrissage, *Landungs Abwehr Geschütz*, abrégé en LAG), sans doute un canon de 5 cm Pak 38 ou 7,5 cm.

- un petit **bunker-magasin de munition** ;

- un **bunker-abri pour une citerne à eau** (*Wasserbehälter*) ;

- un **bunker-abri** aménagé dans le sol avec des murs de 40 cm d'épaisseur, mais sans dalle de couverture ;

Au sud-sud-est de l'ensemble fortifié, se voit la dalle de béton de plan circulaire qui accueillait la station radiogoniométrique ; autour de la dalle étaient implantés quatre mâts d'antenne.

Le chemin emprunté par le canon antichar - du **bunker-abri-garage** au **bunker-casemate** - est protégé de part et d'autre par un parapet de terre (toujours visible).

Des tranchées de communication sont également visibles dans les dunes.

Les deux bunkers-abris pour soldats sont ruiniformes : ils ont subi une forte explosion interne.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Type(s) de couverture : terrasse

## Typologies et état de conservation

État de conservation : état moyen, envahi par la végétation

## Statut, intérêt et protection

Site inscrit en 1973 au titre de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des monuments naturels et des sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général.

Intérêt de l'oeuvre : vestiges de guerre

Éléments remarquables : ensemble fortifié, blockhaus

Sites de protection : site inscrit

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public (parcelle appartenant au Conservatoire du littoral.)

## L'ensemble fortifié de la pointe d'Enez-Vihan

Cet ensemble fortifié implanté dans les **dunes de Keremma** lors de la Seconde Guerre mondiale est intégré au projet **Kavadenn** ("découverte" en breton) développé par **Haut-Léon Communauté** avec l'Atelier de l'Hermine.

*Un bunker, des bunkers ! Dans les dunes de Keremma se cachent de nombreuses constructions en béton armé. Ce sont les vestiges du Mur de l'Atlantique construit pendant la Seconde Guerre mondiale par l'Allemagne nazie pour empêcher un débarquement amphibie des soldats alliés (États-Unis, Royaume-Uni et Canada) dans la baie de Goulven.*

*Chaque bunker a une fonction bien différente : abriter la garnison (composée ici de 18 soldats) ou un canon en cas de bombardements, permettre l'observation et la surveillance, servir de cuisine, stocker des munitions ou un réservoir à eau. Pour gagner du temps, les bunkers sont construits suivant des plan-types. Ils forment ce que l'on appelle un ensemble fortifié ou "nid de résistance". En cas de débarquement, l'objectif des soldats à terre est de détruire les navires transportant des troupes, des chars et des armes lourdes.*

Le toponyme Enez-Vihan, littéralement la petite île, fait référence à la petite île située à 800 m au sud, présente avant l'invasissement par les dunes du fond de la baie de Goulven à la fin du Moyen-Âge. La remise en mouvement des cordons dunaires est généralement attribuée à une dégradation des conditions climatiques lors du petit âge glaciaire.

Ce dossier d'Inventaire du patrimoine a été créé par la Région Bretagne en 2025 dans le cadre de l'[Inventaire des héritages militaires](#).

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **Fonds d'archives du service interdépartemental de déminage en Bretagne**  
**Fonds d'archives du service interdépartemental de déminage en Bretagne** (conservé au fort Montbarey à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis déplacé aux Archives départementales du Finistère). Ce fonds est constitué des archives de minage provenant de l'État-major allemand (1942-1944) et des archives du service de déminage français (1944 - vers 1950).  
Archives départementales du Finistère : 2264W
- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laita"** (collection : Service Historique de la Défense de Brest)  
Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "**Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laita**" (collection : Service Historique de la Défense de Brest).  
Service Historique de la Défense de Brest

### Multimedia

- **RELIKTE. Remains of european fortifications 1935-1945. Atlantikwall (cartographie)**  
**RELIKTE. Remains of european fortifications 1935-1945. Atlantikwall (cartographie)**.  
<https://www.relikte.info/atlantikwall.html>

### Liens web

- "Rouge, jaune, bleu... Cette artiste bretonne a recoloré un blockhaus de la Seconde Guerre mondiale", article du journal Ouest France, 30/08/2023 : <https://www.ouest-france.fr/insolite/rouge-jaune-bleu-cette-artiste-bretonne-a-recolore-un-blockhaus-de-la-seconde-guerre-mondiale-bf35b8e2-4684-11ee-a7f1-2ea2b24d5149>

## Annexe 1

### Extrait du rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949) [Plouescat-Plounéour-Trez]

#### **Chapitre V. De Plougoulm (rivière de l'Horn) à l'Aber Ildut (carte A2 - IV)**

La mission de ce secteur est de s'opposer aux coups de main, d'interdire le service de renseignements par espions et de retarder toute opération de débarquement plus importante, menaçant le camp retranché de Brest.

La côte est bordée de dangers qui s'étendent souvent jusqu'à trois milles au large ; un seul mouillage de refuge pour petits bâtiments se trouve à l'Aber-Wrac'h, mais pour du personnel décidé et bien équipé de nombreuses plages peuvent recueillir des engins de débarquement.

La défense comprend un cordon côtier linéaire peu armé (sauf en quelques points) et deux groupes de batteries lourdes : premier groupe, Plounevez-Lochrist et région Kerlouan-Brignogan ; deuxième groupe, dans le triangle Plouguerneau-Lannilis-Landéda.

## Premier cordon côtier

Allant de l'est à l'ouest, on rencontre successivement :

### Moguériec

[...]

### Pointe des Amiets

[...]

### Zone de Plouescat

**Porsguen.** A la sortie de Plouescat vers le nord-ouest, en arrière au lieu-dit Goas-Bian, où une petite jetée complète la protection d'une anse contre le vent de nord-ouest, les Allemands ont installé une tourelle de char battant la grève vers le sud, un observatoire P.C. [poste de commandement] et deux blockhaus avec mitrailleuse.

Puis au lieu dit **Pen-ar-Nitran**, on trouve à proximité de l'ancien corps de garde une pièce de 47 [mm] placée sur des rochers murés sur la face avant, tirant vers l'ouest pour défendre l'entrée de l'anse du Kernic. Celle-ci est parsemée d'obstacles qui y interdisent les atterrissages.

Au sud, dans le rocher de **Kernic**, a été aménagé un observatoire, avec postes de mitrailleuse, qui commande l'anse et la route de Plouescat à Goulven.

Le 8 août 1944, au jour, les troupes cantonnées au Kernic reçurent l'ordre de repli. Vers 7 heures du matin, la colonne de fuyards entassés dans des voitures hippomobiles conduites par des fermiers quitte le **Kernic** pour **Tréfléz** après avoir fait sauter le dépôt de munitions du rocher. En se repliant, certains d'entre eux commirent des atrocités tant au **Kernic** qu'à un autre endroit nommé **Kerzéan** où trois hommes furent assassinés.

### La grève de Goulven

La rive sud de la grève de Goulven était défendue par cinq ouvrages [ensembles fortifiés] reliés entre eux par des chemins de mine (**Pen-ar-Nitran - Ar-Mean - Roc'h Vran - Pen ar Cleux - Kerguélen**).

### Pen-ar-Nitran (voir plus haut)

**Ar-Mean.** A la naissance du sillon du Kernic, comporte une casemate de 50 [mm] flanquant le sillon, un abri pour un autre de 50 [mm] permettant le tir vers l'est et battant le large ; quatre postes de mitrailleuses, un observatoire, deux bunkers et trois soutes.

**Roc'h Vran** a reçu casemate pour canon de 50 [mm] tirant vers l'ouest, trois positions de mortiers et quatre de mitrailleuse, un observatoire, un poste protégé de signalisation et six bunkers.

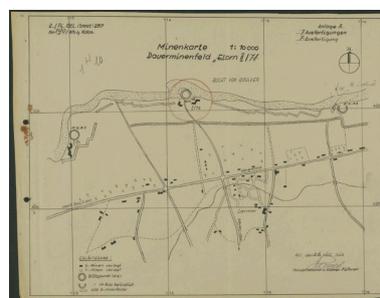
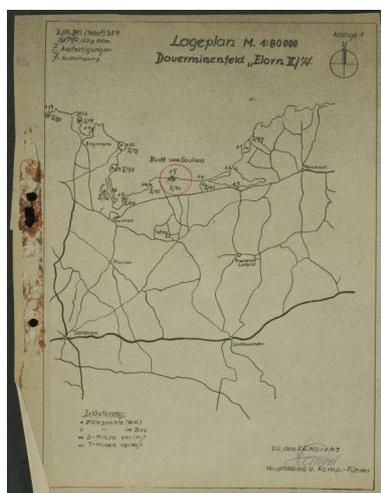
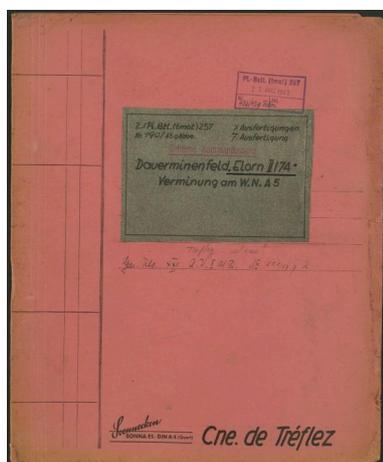
**Pen ar Cleux.** A un km dans le nord-est de Goulven est un poste de commandement local avec observatoire, épaulement pour armes automatiques, poste optique et central téléphonique.

**Kerguélen** comprend une casemate pour pièce moyenne de campagne tirant vers le fond de l'anse de Goulven, une cuve couverte pour matériel de 50 [mm] avec champ de tir du nord au nord-est, trois postes de mitrailleuses, un observatoire et des bunkers. Cet ouvrage était occupé par une trentaine d'allemands au début, c'est à dire dès 1940, nombre réduit à une huitaine à la fin.

**Nota.** La défense de la grève était complétée par les obstructions habituelles, en particulier une ligne continue de portes Maginot barrant l'anse de **Goulven**. Un fossé antichar allait de la **digue de Goulven** jusqu'à l'entrée de l'**anse de Kernic** ; un autre partant de **Kervron** [?] aboutissait à **Kerdélant** [Plounevez-Lochrist]. Lors d'une inspection de 1943 [20 février 1944 ?], Rommel fit pousser les travaux de bétonnage et reporter les portes Maginot, dispersées alors en quinconce et minées sur une ligne Heg Genevrein [ar C'hevelegued] Malban.

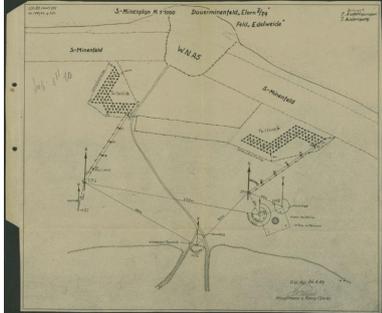
Toute cette région fut évacuée le 8 août 1944. Une dizaine d'habitants soupçonnés de résistance furent fusillés avant leur départ.

## Illustrations



Dossier allemand de minage, commune de Tréfléz, champ de mines permanent Elorn II/74 : plan de situation, 26 mars 1943  
Phot. Archives départementales du Finistère

Dossier allemand de minage,  
 commune de Tréfléz, champ  
 de mines permanent Elorn  
 II/74 : pochette, 27 mars 1943  
 Phot. Archives  
 départementales du Finistère  
 IVR53\_20252910885NUCA

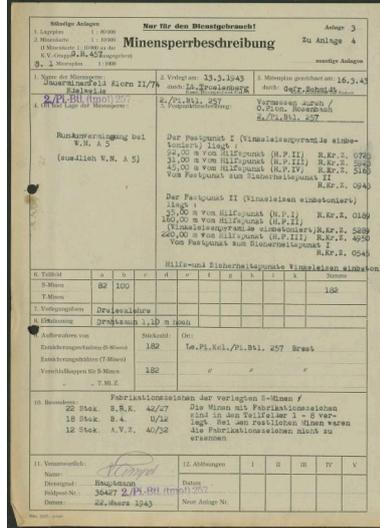


Dossier allemand de minage,  
 commune de Tréfléz, champ de mines  
 permanent Elorn II/74 : plan du  
 champ de mines nommé Edelweide  
 (plante à fleur blanche de montagne)  
 en deux sous-champs, 27 mars  
 1943 [182 engins de type S. Minen]  
 Phot. Archives  
 départementales du Finistère  
 IVR53\_20252910890NUCA



Vue aérienne verticale : pointe  
 d'Enez-Vihan et environ  
 (1965-1980). Le fossé antichar  
 est partiellement remblayé et  
 végétalisé, mais demeure visible  
 Phot. Institut national  
 de l'information  
 géographique et forestière  
 IVR53\_20252910942NUC

Dossier allemand de minage,  
 commune de Tréfléz, champ de  
 mines permanent Elorn II/74 :  
 plan de situation, 26 mars 1943  
 Phot. Archives  
 départementales du Finistère  
 IVR53\_20252910887NUCA



Dossier allemand de minage,  
 commune de Tréfléz, champ de mines  
 permanent Elorn II/74 : description du  
 champ de mines nommé Edelweide  
 (plante à fleur blanche de montagne)  
 en deux sous-champs, 27 mars  
 1943 [182 engins de type S. Minen]  
 Phot. Archives  
 départementales du Finistère  
 IVR53\_20252910889NUCA

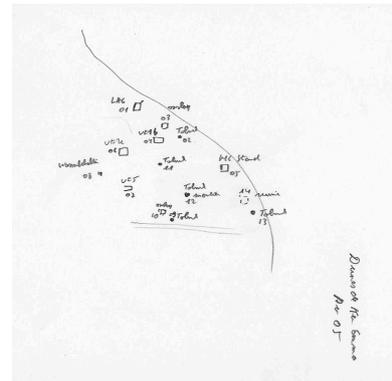


Vue aérienne verticale : pointe  
 d'Enez-Vihan et environ  
 (2024). Le fossé antichar est  
 partiellement remblayé et  
 végétalisé, mais demeure visible  
 Phot. Institut national  
 de l'information  
 géographique et forestière  
 IVR53\_20252910944NUCA

IVR53\_20252910888NUCA



Vue aérienne verticale :  
 pointe d'Enez-Vihan et  
 environ (1950-1965). Le  
 fossé antichar est bien visible  
 Phot. Institut national  
 de l'information  
 géographique et forestière  
 IVR53\_20252910941NUC



Plan de localisation schématique  
 (dessin : Dirk Peeters)  
 Phot. Dirk Peeters  
 IVR53\_20252910600NUC



Vue de situation depuis le sud-est du bunker-poste d'observation.

Au premier plan, enterré dans le sol, le bunker-abri de type VF 1a pour 6 soldats  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20252910538NUCA



Vue générale de la plage de Keremma à l'est. A 1 500 m vers l'est est implanté l'ensemble fortifié A4

Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20252910581NUCA



Vue générale depuis le sud-ouest : bunker-casemate pour canon de 5 cm et bunker-poste d'observation (état en 2003)

Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20032902351NUCA



Vue de situation depuis le sud-ouest. Au centre de la photographie se trouve le bunker-casemate ;

à l'extrémité de la pointe , le bunker-poste d'observation  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20252910514NUCA



Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20032902356NUCA



Vue du bunker-poste d'observation situé à l'extrémité de la pointe (état en 2003)

Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20032902350NUCA



Vue générale du bunker-poste d'observation depuis l'ouest

Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20252910578NUCA



Vue de l'une des tranchées de communication (état en 2003). Elles sont envahies par la végétation

Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20032902355NUCA



Vue du bunker-casemate pour canon de 5 cm ou 7,5 cm depuis l'ouest (état en 2003)

Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20032902352NUCA



Vue intérieure du bunker-casemate : chambre de combat depuis l'entrée est. Rampes inclinées et rainures



Vue du bunker-poste d'observation et de tir dit Tobruk-Stand nord (état en 2003). Il domine la cale  
Phot. Guillaume Lécueillier

Vue générale du bunker-casemate pour canon de 5 cm ou 7,5 cm  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20252910580NUCA



Vue du bunker-abri-garage de type VF 5a pour canon antichar (état en 2003)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20032902357NUCA



Vue générale du four à goémon. Il est implanté à l'ouest de la pointe  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20252910576NUCA

permettaient de faire monter puis de caler les roues de l'affût du canon  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20252910519NUCA



Vue du bunker-abri de type VF 2c pour 12 soldats (état en 2003). Il a subi une explosion interne  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20032902358NUCA

IVR53\_20032902359NUCA



Vue de vestiges non identifiés envahis par la végétation. Ils sont situés à l'extrémité de la pointe  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20252910577NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Tréfléz (IA00095927) Bretagne, Finistère, Tréfléz  
Inventaire des héritages militaires en Bretagne (enquête thématique régionale en cours) (IA29133651)  
La défense de la baie de Goulven et des dunes de Keremma (IA29133781)  
Les fortifications littorales du Pays de Morlaix (IA29131459)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

#### Oeuvre(s) en rapport :

Groupe défensif côtier Aber Wrach - Lesneven (A - Av) (IA29001821) Bretagne, Finistère, Lesneven  
Bunker-abri de type VF 1b pour 6 hommes, pointe d'Enez-Vihan, Dunes de Keremma (Tréfléz) (IA29133793)  
Bretagne, Finistère, Tréfléz, Pointe d'Enez-Vihan , (devant) Roc'h Vran, Dunes de Keremma  
Bunker-abri de type VF 2c pour 12 hommes, pointe d'Enez-Vihan, Dunes de Keremma (Tréfléz) (IA29133794)  
Bretagne, Finistère, Tréfléz, Pointe d'Enez-Vihan , (devant) Roc'h Vran, Dunes de Keremma  
Bunker-abri-garage de type VF 5a pour un canon antichar, pointe d'Enez-Vihan, Dunes de Keremma (Tréfléz) (IA29133795) Bretagne, Finistère, Tréfléz, Pointe d'Enez-Vihan, (devant) Roc'h Vran, Dunes de Keremma  
Bunker-abri pour une citerne à eau, pointe d'Enez-Vihan, Dunes de Keremma (Tréfléz) (IA29133798) Bretagne, Finistère, Tréfléz, Pointe d'Enez-Vihan, (devant) Roc'h Vran, Dunes de Keremma

Bunker-casemate de type FA ou Fm pour un canon antichar de 5 cm ou 7,5 cm, pointe d'Enez-Vihan, Dunes de Keremma (Tréfléz) (IA29133791) Bretagne, Finistère, Tréfléz, Pointe d'Enez-Vihan , (devant) Roc'h Vran, Dunes de Keremma

Bunker-magasin de munition, pointe d'Enez-Vihan, Dunes de Keremma (Tréfléz) (IA29133799) Bretagne, Finistère, Tréfléz, pointe d'Enez-Vihan, (devant) Roc'h Vran, Dunes de Keremma

Bunker-poste d'observation et de tir, pointe d'Enez-Vihan, Dunes de Keremma (Tréfléz) (IA29133792) Bretagne, Finistère, Tréfléz, Pointe d'Enez-Vihan, (devant) Roc'h Vran, Dunes de Keremma

Bunker-poste d'observation et de tir de type 61a dit Tobruk-Stand pour pour mortier de 5 cm, pointe d'Enez-Vihan, Dunes de Keremma (Tréfléz) (IA29133789) Bretagne, Finistère, Tréfléz, Pointe d'Enez-Vihan, (devant) Roc'h Vran, Dunes de Keremma

Bunker-poste d'observation et de tir dit Tobruk-Stand nord, pointe d'Enez-Vihan, Dunes de Keremma (Tréfléz) (IA29133786) Bretagne, Finistère, Tréfléz, Pointe d'Enez-Vihan, (devant) Roc'h Vran, Dunes de Keremma

Bunker-poste d'observation et de tir dit Tobruk-Stand ouest, pointe d'Enez-Vihan, Dunes de Keremma (Tréfléz) (IA29133785) Bretagne, Finistère, Tréfléz, Pointe d'Enez-Vihan , (devant) Roc'h Vran, Dunes de Keremma

Bunker-poste d'observation et de tir dit Tobruk-Stand sud, pointe d'Enez-Vihan, Dunes de Keremma (Tréfléz) (IA29133787) Bretagne, Finistère, Tréfléz, Pointe d'Enez-Vihan, (devant) Roc'h Vran, Dunes de Keremma

Construction non identifiée, pointe d'Enez-Vihan, Dunes de Keremma (Tréfléz) (IA29133800) Bretagne, Finistère, Tréfléz, Pointe d'Enez-Vihan, (devant) Roc'h Vran, Dunes de Keremma

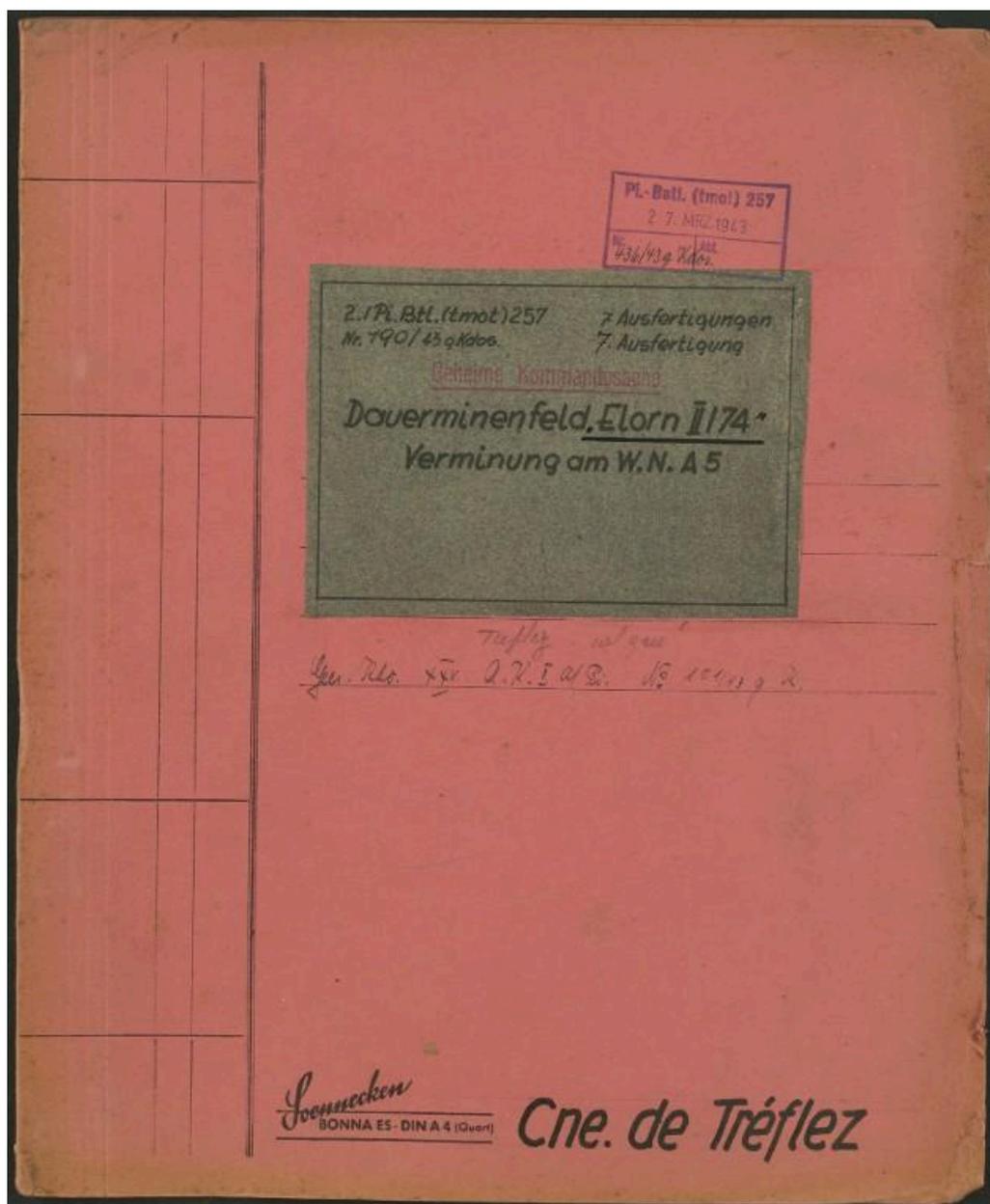
Ensemble fortifié (A 4), Ar Méan, Dunes de Keremma (Plounévez-Lochrist) (IA29001363) Bretagne, Finistère, Plounévez-Lochrist, (devant) Ar Méan, Dunes de Keremma

Ensemble fortifié (A 6), sur la pointe située face à la roche Malban, Dunes de Keremma (Tréfléz) (IA29001365) Bretagne, Finistère, Tréfléz, Dunes de Keremma, Devant la roche Malban

Fossé antichar, Dunes de Keremma (Tréfléz, Plounévez-Lochrist) (IA29133723) Bretagne, Finistère, Tréfléz, Dunes de Keremma

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Dossier allemand de minage, commune de Tréfléz, champ de mines permanent Elorn II/74 : pochette, 27 mars 1943

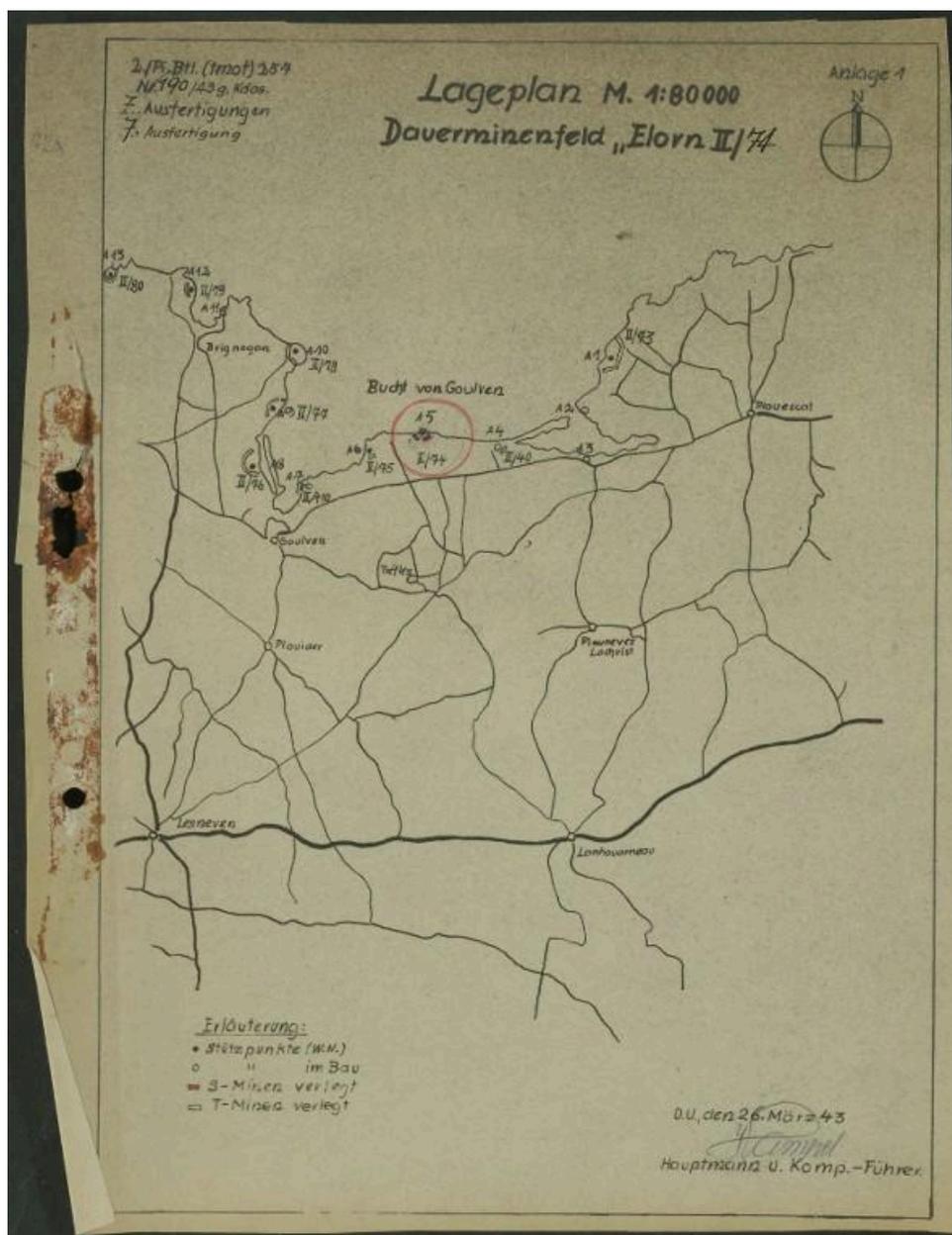
IVR53\_20252910885NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dossier allemand de minage, commune de Tréfléz, champ de mines permanent Elorn II/74 : plan de situation, 26 mars 1943

IVR53\_20252910887NUCA

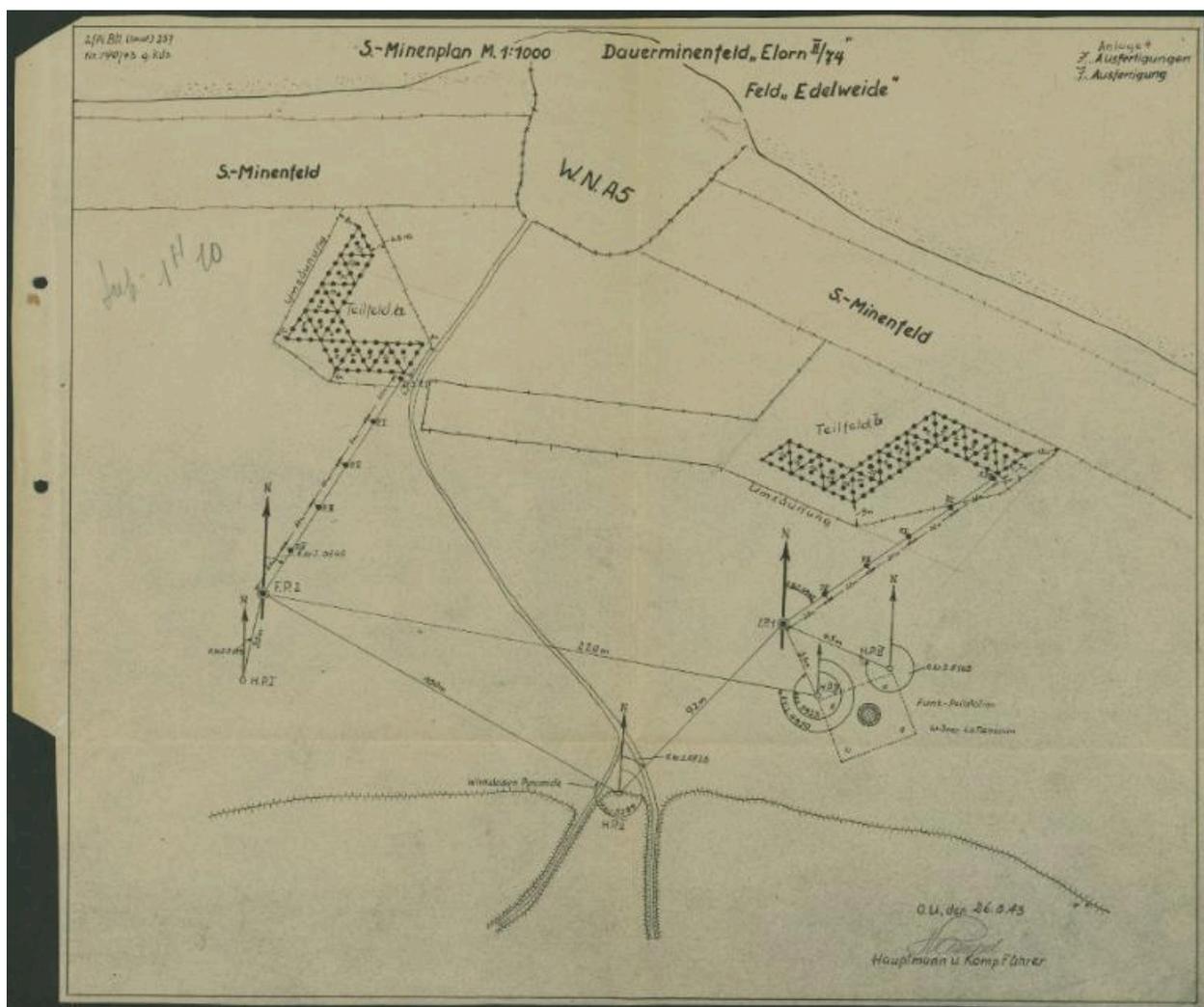
Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Dossier allemand de minage, commune de Tréfléz, champ de mines permanent Elorn II/74 : plan du champ de mines nommé Edelweide (plante à fleur blanche de montagne) en deux sous-champs, 27 mars 1943 [182 engins de type S. Minen]

IVR53\_20252910890NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

**Nur für den Dienstgebrauch!**

**Minensperrbeschreibung**

Anlage 3  
Zu Anlage 4

Ständige Anlagen  
1. Lageplan 1 : 80 000  
2. Minenkarte 1 : 10 000  
(1 Minenkarte 1 : 10 000 an die K. V. Gruppe O.R. 457 ausgegeben)  
3. 1. Minenplan 1 : 1000

sonstige Anlagen

1. Name der Minensperrung: **Dauerminenfeld Elorn II/74 Edelweide**  
2. Verlegt am: **13.3.1943** durch: **Lt. Troelenberg**  
3. Minenplan gezeichnet am: **16.3.43** durch: **Gefr. Schmidt**

4. Ort und Lage der Minensperrung: **2./Pi.Btl. (tmol) 257**  
5. Festpunkteschreibung: **2./Pi.Btl. 257**  
Vermessen durch: **O.Pion. Rosenbach**  
**2./Pi.Btl. 257**

Rundumverminung bei W.N. A 5 (suedlich W.N. A 5)

Der Festpunkt I (Winkelseisenpyramide einbetoniert) liegt:  
92,00 m vom Hilfspunkt (H.P.II) R.Kr.Z. 0723  
31,00 m vom Hilfspunkt (H.P.III) R.Kr.Z. 5523  
45,00 m vom Hilfspunkt (H.P.IV) R.Kr.Z. 5163  
Vom Festpunkt zum Sicherheitspunkt II R.Kr.Z. 0943

Der Festpunkt II (Winkelseisen einbetoniert) liegt:  
35,00 m vom Hilfspunkt (H.P.I) R.Kr.Z. 0189  
160,00 m vom Hilfspunkt (H.P.II) (Winkelseisenpyramide einbetoniert) R.Kr.Z. 5289  
220,00 m vom Hilfspunkt (H.P.III) R.Kr.Z. 4950  
Vom Festpunkt zum Sicherheitspunkt I R.Kr.Z. 0545

Hilfs- und Sicherheitspunkte Winkelseisen einbeton.

6. Teilfeld	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	Summe
S-Minen	82	100									182
T-Minen											

7. Verlegungsform: **Dreiecklehre**

8. Eifrzümmung: **Drabtsaum 1,10 m hoch**

9. Aufbewahren von

	Stückzahl:	Ort:
Entsicherungsschnüren (S-Minen)	182	Le.Pi.Kol./Pi.Btl. 257 Brest
Entsicherungsdrähten (T-Minen)		
Verschlußhappen für S-Minen	182	" " "
" " T.M.Z.		

10. Besonderes: **Fabrikationszeichen der verlegten S-Minen /**  
 22 Stk. B.R.K. 42/27 Die Minen mit Fabrikationszeichen sind in den Teilfelder 1 - 8 verlegt. Bei den restlichen Minen waren die Fabrikationszeichen nicht zu erkennen.  
 18 Stk. B.4. U/12  
 12 Stk. A.V.Z. 40/32

11. Verantwortlich: *[Signature]*  
 Name: **Hauptmann**  
 Dienstgrad: **Hauptmann**  
 Feldpost-Nr.: **36427 2./Pi.Btl. (tmol) 257**  
 Datum: **22. März 1943**

12. Ablösungen

	I	II	III	IV	V
Datum					
Neue Anlage Nr.					

Dossier allemand de minage, commune de Tréfléz, champ de mines permanent Elorn II/74 : description du champ de mines nommé Edelweide (plante à fleur blanche de montagne) en deux sous-champs, 27 mars 1943 [182 engins de type S. Minen]

IVR53\_20252910889NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale : pointe d'Enez-Vihan et environ (1950-1965). Le fossé antichar est bien visible

IVR53\_20252910941NUC

Auteur de l'illustration : Institut national de l'information géographique et forestière

(c) Institut national de l'information géographique et forestière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale : pointe d'Enez-Vihan et environ (1965-1980). Le fossé antichar est partiellement remblayé et végétalisé, mais demeure visible

IVR53\_20252910942NUC

Auteur de l'illustration : Institut national de l'information géographique et forestière  
(c) Institut national de l'information géographique et forestière  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



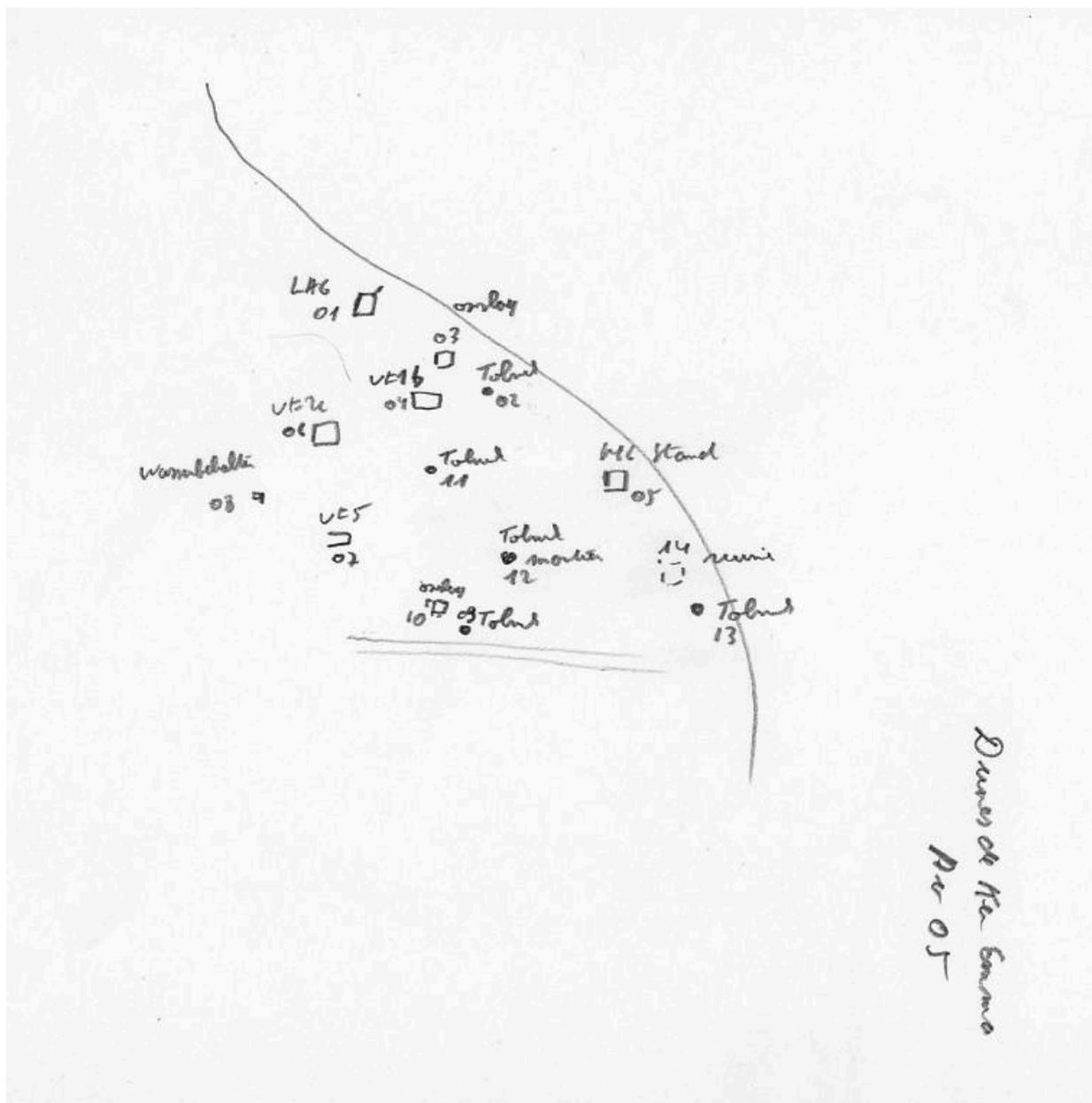
Vue aérienne verticale : pointe d'Enez-Vihan et environ (2024). Le fossé antichar est partiellement remblayé et végétalisé, mais demeure visible

IVR53\_20252910944NUCA

Auteur de l'illustration : Institut national de l'information géographique et forestière

Date de prise de vue : 2024

(c) Institut national de l'information géographique et forestière  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de localisation schématique (dessin : Dirk Peeters)

IVR53\_20252910600NUC

Auteur de l'illustration : Dirk Peeters

Date de prise de vue : 2008

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation depuis le sud-est du bunker-poste d'observation. Au premier plan, enterré dans le sol, le bunker-abri de type VF 1a pour 6 soldats

IVR53\_20252910538NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la plage de Keremma à l'est. A 1 500 m vers l'est est implanté l'ensemble fortifié A4

IVR53\_20252910581NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le sud-ouest : bunker-casemate pour canon de 5 cm et bunker-poste d'observation (état en 2003)

IVR53\_20032902351NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation depuis le sud-ouest. Au centre de la photographie se trouve le bunker-casemate ; à l'extrémité de la pointe , le bunker-poste d'observation

IVR53\_20252910514NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



IVR53\_20032902356NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-poste d'observation situé à l'extrémité de la pointe (état en 2003)

IVR53\_20032902350NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du bunker-poste d'observation depuis l'ouest

IVR53\_20252910578NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des tranchées de communication (état en 2003). Elles sont envahies par la végétation

IVR53\_20032902355NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-casemate pour canon de 5 cm ou 7,5 cm depuis l'ouest (état en 2003)

IVR53\_20032902352NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du bunker-casemate pour canon de 5 cm ou 7,5 cm

IVR53\_20252910580NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure du bunker-casemate : chambre de combat depuis l'entrée est. Rampes inclinées et rainures permettaient de faire monter puis de caler les roues de l'affût du canon

IVR53\_20252910519NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-poste d'observation et de tir dit Tobruk-Stand nord (état en 2003). Il domine la cale

IVR53\_20032902359NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-abri-garage de type VF 5a pour canon antichar (état en 2003)

IVR53\_20032902357NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-abri de type VF 2c pour 12 soldats (état en 2003). Il a subi une explosion interne

IVR53\_20032902358NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de vestiges non identifiés envahis par la végétation. Ils sont situés à l'extrémité de la pointe

IVR53\_20252910577NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du four à goémon. Il est implanté à l'ouest de la pointe

IVR53\_20252910576NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation